

Sommet de Saint Malo

RAPPORT

Session Thématique n° 4 : *Echange et transfert de compétences - Coopération - Mise en réseau*

François Desrentes - CRPM

Monsieur le Président, mesdames et messieurs

Pour qualifier les travaux de la session 4 de ce matin consacrée à l'« Echange et transfert de compétences, la coopération et la mise en réseaux » j'hésite entre deux titres : soit la symphonie fantastique soit la symphonie inachevée.

Symphonie fantastique car les présentations faites par les représentants d'ensembles régionaux comme la Commission de l'Océan Indien ou l'espace Caraïbes et par les régions de Fatick au Sénégal, de Khanty Mansiysk en Sibérie Occidentale ou la région du Rio de la Plata en Uruguay ont soulevés des questions qui sont certes connues comme la nécessité de renforcer la capacité d'expertises, la priorité donnée aux ressources humaines et financières, la fragilité grandissante des systèmes naturels et l'augmentation des risques naturels mais dont l'urgence et l'ampleur des réponses à apporter nous confrontent à un problème auquel nous ne sommes pas encore préparés à faire face.

Symphonie fantastique aussi parce que cette session a bien mis en évidence l'impérieuse nécessité de prendre à bras le corps la question du changement climatique dans un cadre global qui englobe les questions de lutte contre la pauvreté, de renforcement démocratique et de coopérations a tous les niveaux de gouvernance. Autant de défis auxquels là non plus nous ne sommes pas prêts à répondre de manière efficace avec les instruments dont nous disposons aujourd'hui malgré de réels efforts et des progrès notables bien mis en exergue par les situations régionales qui ont été présentées.

Symphonie inachevée car nous sommes loin, très loin d'avoir épuisé le sujet. Je pourrai même dire que cette session et ce sommet de Saint Malo ont eu le mérite d'ouvrir un réel débat. Je parle de réel car l'on a pu noter durant les présentations et les échanges un engagement politique fort qui va bien au-delà des habituelles discussions d'experts.

Symphonie inachevée aussi parce que les réponses sont encore à imaginer. Symphonie inachevée aussi car il a été rappelé que les instruments aujourd'hui disponibles pour permettre les coopérations Nord/Sud et en particulier les mécanismes de développement propre n'ont pas été utilisés comme ils auraient du ou pu l'être, ayant profité jusqu'alors principalement aux pays émergents et laissant de côté les Pays les Moins Avancés.



Nous avons pu entrevoir plusieurs ouvertures positives. D'abord avec la présentation de M. Pierre Radanne qui a lancé selon ses propres termes « un message porteur d'espoir ». Il nous a resitué les responsabilités de chacun et d'abord celle des individus eux-mêmes qui a-t-il rappelé sont responsables de près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre. Il a rappelé la légitimité du niveau régional premier responsable des territoires. Il nous a également remis en mémoire la nécessaire relation à l'opinion et l'impérieuse nécessité de faire participer les citoyens pour passer « de l'angoisse à l'action ».

Sept étapes ont été identifiées pour y parvenir dont trois étapes « politique » : des réalisations exemplaires ; un effort de pédagogie et l'identification des comportements à modifier.

L'autre ouverture positive a été proposée par Yannick Glemarec et Christophe Nuttall avec le programme de partenariat entre le PNUD-PNUE d'une part les régions et associations de régions d'autre part. Il s'agit avec ce programme d'une réponse qui certes demande à être concrétisée et à passer dans les faits mais qui a l'immense mérite d'être mise sur la table. Cette proposition ne sera pas superflue dans un XXI^e siècle où la question majeure sera de savoir comment optimiser des ressources naturelles limitées au profit de plus de 9 milliards de terriens, optimisation qui est une condition indispensable pour le progrès social et la paix dans le monde.

M. Glemarec nous a ensuite tracé un tableau des instruments financiers disponibles. Ils se comptent par centaines mais leur accès est encore difficile et limité. En faciliter l'accès est un enjeu majeur.

En conclusion mesdames et messieurs deux axes de réflexion et d'action ont été ouverts à l'occasion de cette session.

Le premier réside dans le fait que nous devons, nous régions, à la fois nous lancer dans ces coopérations et des partenariats concrets car l'urgence nous l'impose mais qu'il est aussi de notre responsabilité de nous structurer afin de pouvoir peser dans les négociations internationales à venir.

Le second réside dans l'obligation pour les responsables politiques de restaurer une confiance des citoyens envers l'action publique qui a entendu plusieurs commentaires formulés durant le débat de ce matin apparaît largement entamée.

C'est avec ces deux chantiers qui restent à travailler que s'est achevée la session 4 qui doit être considérée comme un point de départ et nous mobiliser pour les semaines et les mois qui viennent.